

LES MARDIS D'EUR-IFRI



L'environnement : nouveau moteur de l'UE ?

Nicolas Théry
Conseiller du Directeur général Environnement,
Commission européenne

Déjeuner Débat, 9 Octobre 2007

Une question piège

Nicolas Théry a commencé par montrer en quoi le sujet du déjeuner-débat « l'environnement : nouveau moteur de l'UE ? » était une question piège. Elle a les apparences trompeuses de l'évidence médiatique : environnement et Europe font bon ménage dans les journaux et les discours officiels. Elle répond aussi à une attente dans une période de disette communautaire.

Nicolas Théry s'est attaché à aller au-delà de cette vision faussement optimiste de la politique environnementale européenne. Il s'est efforcé de répondre à la question posée en deux temps : d'après lui, l'environnement peut effectivement venir au secours de la dynamique communautaire (il a fait à cet égard un parallèle avec une qualification à la Coupe d'Europe de rugby) ; mais certaines pièces essentielles sont encore nécessaires pour qu'il devienne l'un des moteurs européens.

L'environnement, qualifié pour la coupe d'Europe

Poursuivant le parallèle avec la Coupe d'Europe, l'orateur a mis en avant les divers « tests qualitatifs » passés avec succès par l'environnement :

- Dans l'échafaudage communautaire (la « fusée communautaire »), l'environnement peut à la fois s'appuyer sur un *concept unifiant, simple, clair* – celui de développement durable (reconnu et accepté par le Conseil européen avec la stratégie de développement durable approuvée à Göteborg en 2001 et révisée en 2006) ; sur des *projets concrets*, couvrant un large champ de notre vie quotidienne ; et enfin sur un *mécanisme institutionnel* fondé sur une compétence communautaire claire et des décisions à la majorité qualifiée.
- L'environnement bénéficie d'un *large soutien de l'opinion* : les enquêtes Eurobaromètre montrent depuis des années que la politique environnementale est non seulement l'une des plus soutenues par nos concitoyens, mais aussi l'une des plus partagées dans les Etats membres.
- Les *relais politiques nationaux* sont de plus en plus présents : depuis ses balbutiements sur la qualité de l'air dans les années 1970 et sa reconnaissance communautaire dans l'Acte unique de 1986, l'environnement a pris racine même dans les traditions politiques rétives. C'est un exemple de ce que peut produire la gouvernance européenne. Dans les systèmes politiques nationaux, les ministres de l'environnement étaient faibles, battus par l'alliance des ministères des finances, de l'industrie ou de l'équipement. Dans le système européen, grâce à l'établissement d'une compétence juridique et à la création d'un Conseil des ministres de l'environnement, ils sont devenus collectivement forts.
- *Une dynamique politique* est née de la prise de conscience du changement climatique. Cette prise de conscience a été triple : reconnaissance de la réalité du phénomène et de son imputation aux activités humaines ; reconnaissance de la possibilité – et de l'urgence – d'agir ; mais aussi reconnaissance du fait que l'Europe est un échelon décisif d'action (vis-à-vis des Etats membres en assurant l'équité des conditions de concurrence et la réduction des coûts ; et vis-à-vis d'un reste du monde plus sceptique, en exerçant une pression collective). Nicolas Théry a donné l'exemple à cet égard de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en 2005, rendue possible parce que Pascal Lamy en a fait un des éléments de la négociation avec la Russie pour son adhésion à l'OMC.

La tentation paraît ainsi grande de conclure que l'environnement est la piste la plus prometteuse pour relancer le moteur européen une fois levée l'hypothèque du Traité institutionnel.

Comment passer d'une opportunité prometteuse à un vrai moteur européen ?

Nicolas Théry a avancé quatre pistes pour faire véritablement de l'environnement l'un des moteurs européens :

- *L'approbation des mesures d'application du paquet climat / énergie :*
Des politiques déterminées doivent pour cela être mises en place au niveau européen (d'où la rafale de propositions en préparation pour traduire dans les faits les orientations du dernier conseil européen (réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, 20% de sources d'énergie renouvelable dans l'energy mix), couvrant tous les secteurs : l'industrie et le marché électrique via le marché carbone et le développement de sources d'énergies renouvelables ; le transport via l'intégration de l'aviation dans le marché carbone et de nouvelles normes sur la qualité du carburant et les émissions des véhicules ; le logement via les normes sur les bâtiments ; la recherche et le déploiement des technologies, notamment la capture et le stockage du carbone, mais aussi au niveau international (avec les négociations à la Conférence climatique de Bali en décembre) et au niveau national (avec des initiatives comme le Grenelle de l'environnement en France).
- *La prise en compte de la situation des pays européens en retard de croissance :*
L'UE a une responsabilité essentielle vis-à-vis des Etats membres en retard de croissance. A l'Union de démontrer qu'on peut concilier rattrapage de croissance et qualité environnementale. Celle-ci dépend beaucoup de la présence d'infrastructures adaptées : infrastructures de transport, de traitement des déchets, de distribution de l'eau, de diffusion des meilleures technologies. Cela impliquera certainement quelques choix clairs de la part des Etats les plus riches, notamment en termes financiers.
- *Des progrès institutionnels à l'extérieur :*
Le contraste entre la gouvernance environnementale interne et sa projection externe est frappant. A l'extérieur, l'Europe continue d'être représentée par 28 voix (les Etats membres et la Commission) plus ou moins concordantes. C'est un domaine où la dynamique politique devra progresser.
- *Faire de l'environnement un choix économique et social :*
Aujourd'hui, l'environnement ne peut rester dans son pré carré. La question de son intégration dans toutes les politiques est posée. Elle a été résolue avec succès dans le cas de la politique énergétique qui est maintenant placée sous le signe d'un objectif climatique, compatible avec la préoccupation de sécurité énergétique. Elle a beaucoup progressé dans le domaine agricole avec le découplage des aides et l'intégration des questions environnementales dans leur octroi. Elle est aussi visible dans la politique extérieure, comme le montre l'entrée en vigueur de Kyoto, ou dans la politique de recherche. Mais il reste quelques angles morts : du côté de la politique sociale, du côté des exigences imposées pour « verdir » les produits (eco design, green public procurement), du côté fiscal (au niveau national, voire au niveau européen) et du côté des dépenses européennes (fonds régionaux notamment).

En conclusion de sa présentation, Nicolas Théry a souligné que l'environnement ne peut être qu'un des moteurs européens, et non le seul. Il constitue, selon lui, une pièce

essentielle entraînant beaucoup d'autres politiques et donnant sa cohérence aux prochains budgets européens : une sorte de « moteur hybride »...